

Synthèse Fonctionnement Contrat de ville



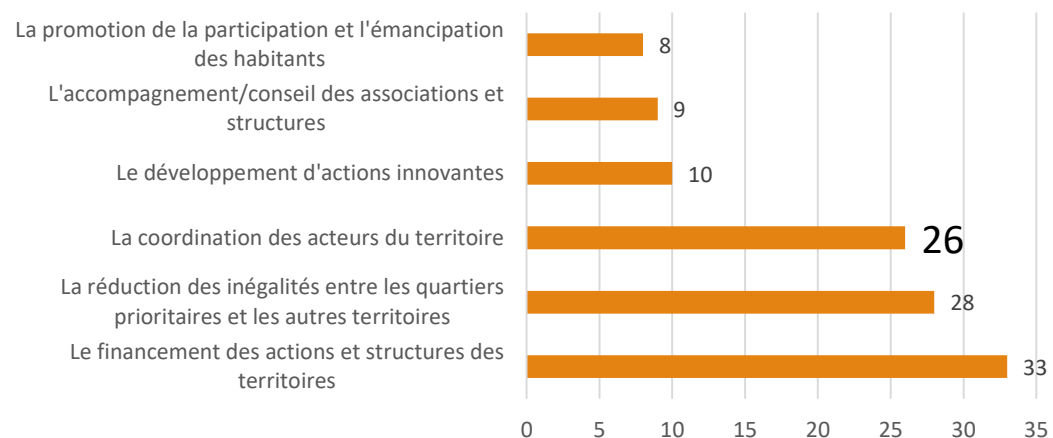
Synthèse Gouvernance

Points forts, opportunités,...	Points faibles, difficultés...	Propositions
• Gouvernance et pilotage du contrat de ville par préfecture/agglomération/Ville efficace au niveau politique et technique. Direction de projet ville/agglo/Etat régulière et opérante. (cf tableaux des instances) • Professionnels de la politique de la ville repérés par les acteurs du territoire (cf questionnaire porteurs de projet) • Les instances de programmation financière comité de pilotage et comités techniques sont plutôt fonctionnelles • Arrivée de chefs de projet thématiques (insertion, cités éducatives, avs...) sur des projets structurants et partenariaux	• Le comité stratégique est une instance peu claire dans ses objectifs et sa composition • L'équipe projet a une fréquence insuffisante et mérite d'être mieux articulée avec la direction de projet • Les signataires du contrat de ville (Caf, Département, Bailleurs sociaux...) ne sont pas toujours suffisamment associés aux décisions et réflexions • L'articulation entre la gouvernance du volant urbain et du volant cohésion sociale du contrat de ville pourrait être améliorée	• Affirmer la direction de projet comme le cœur de la gouvernance du contrat de ville en : - Intégrant les comités stratégiques au fonctionnement de la direction de projet dans une forme élargie en fonction des actualités et besoins. - Mieux articuler direction de projet et équipe projet. La direction de projet doit permettre la validation par les élus et les directions, l'équipe projet doit gérer les questions opérationnelles et proposer des arbitrages à la direction de projet. Proposition de revoir les fréquences et composition des deux instances. • Clarifier les fonctions et délégations entre acteurs de la politique de la ville avec chefs de projet, délégué du Préfet, chefs de projet thématique.

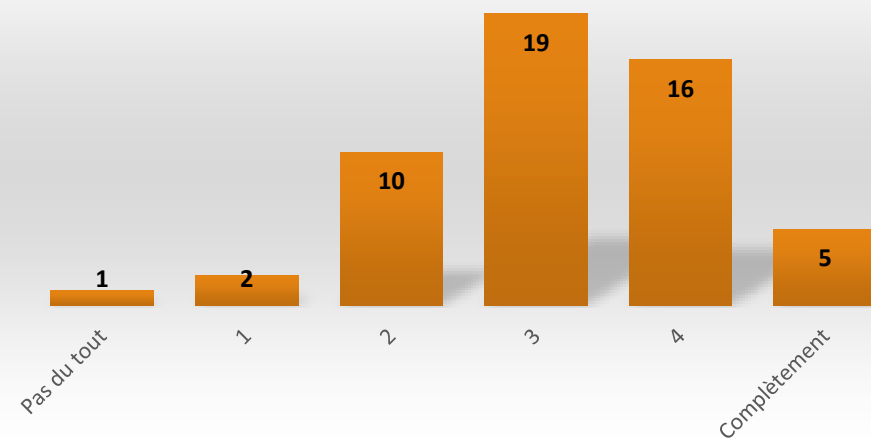
Synthèse partenariat

Points forts, opportunités,...	Points faibles, difficultés...	Propositions
• De nombreux acteurs associatifs interviennent sur les QPV • Richesse des initiatives et des projets portés par les acteurs • Les porteurs de projet attendent et reconnaissent la politique de la ville dans sa fonction de coordination et de mise en synergie des acteurs (cf questionnaire porteur de projet) • Arrivée de projets en consortium et qui se fondent sur la coopération entre acteurs : 100% inclusion, Cités éducatives...)	• Fragilité du tissu associatif et difficultés importantes rencontrées par les centres sociaux sur les territoires • Logique de concurrence entre acteurs parfois entretenue par les logiques d'appel à projet • Les associations et services attendent plus de coordination entre acteurs sur les QPV (cf questionnaire porteurs de projet) • Articulation entre les animations territoriales de droit commun et de politique de la ville pas toujours claire	• Création d'un schéma de partenariat articulant les instances de droit commun et celles de politique de la ville • Mise en place d'une journée annuelle de la politique de la ville • Construction d'un projet de territoire partagé • Accompagnement du tissu associatif à son développement et sa structuration avec la création d'un poste dédié financé par Cités Educatives

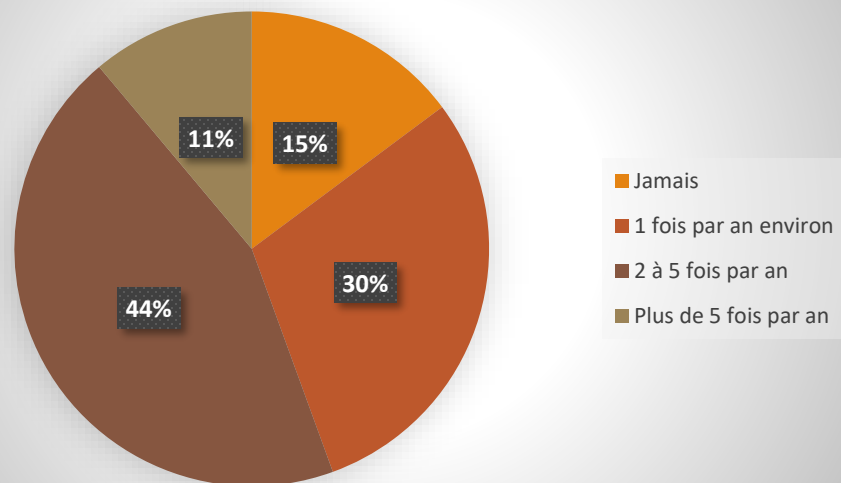
Attentes de la politique de la ville



La politique de la ville favorise le partenariat entre les acteurs du territoire



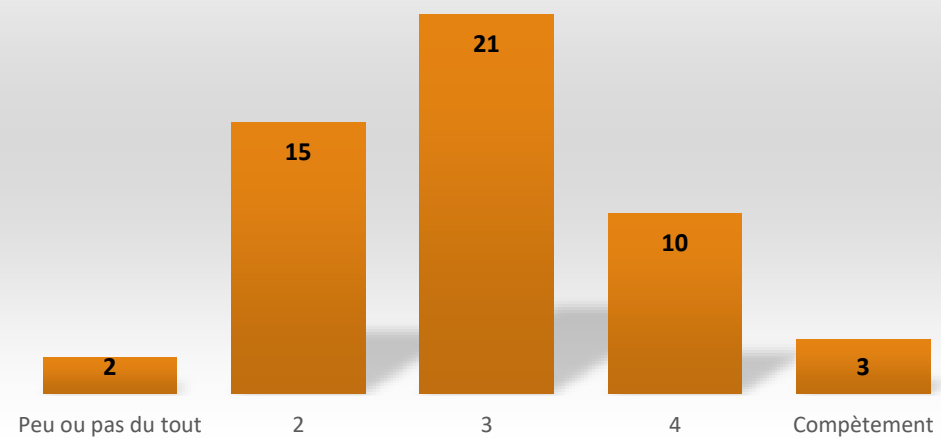
Participation instances politique de la ville



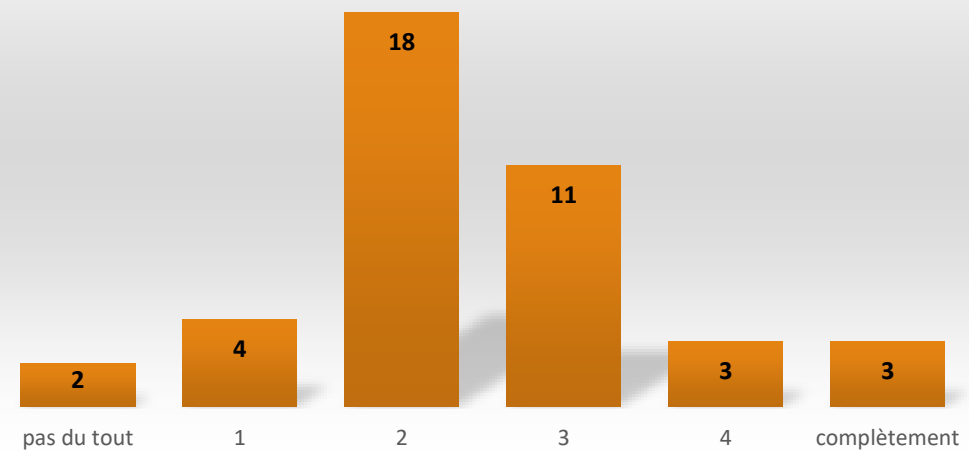
Synthèse participation

Points forts, opportunités,...	Points faibles, difficultés...	Propositions
• Pendant la durée du contrat de ville, de nombreuses initiatives de participation des habitants ont vu le jour : tables en pied d'immeubles, concertation sur les actions, ... • Dans la première phase du contrat de ville, le conseil citoyen a été mobilisé et dynamique avec de nombreux habitants. Le conseil citoyen a réalisé une mallette de l'emploi. • Habitants et conseil citoyens ont été présents à l'ensemble des instances de la politique de la ville : comité technique, comité de pilotage,... • Nouvelle dynamique depuis fin 2021	• Démobilisation progressive des habitants, conseil citoyen en sommeil sur les dernières années du contrat de ville • Difficulté à mobiliser des habitants sur le quartier Biollay-Bellevue, sentiment de déception lié à des processus de participation qui n'ont pas abouti (ligne de bus, consultation citoyenne...) • Le conseil citoyen est peu connu et peu visible des acteurs de terrain (cf questionnaire porteurs de projet) • Confusion et difficulté d'articulation entre la démarche participative portée par la ville de Chambéry et le cadre du conseil citoyen du contrat de ville. • Missions et fonctions du conseil citoyen dans le cadre du contrat de ville ne sont pas toujours claires pour les habitants et pour les institutions.	• Redynamiser le conseil citoyen contrat de ville avec poursuite de l'animation chef de projet/délégué du préfet de façon transitoire ? Ne faut-il pas envisager une animation plus pérenne pour asseoir la remobilisation dans le temps ? • Associer pleinement le conseil citoyen à la programmation du contrat de ville • Construire des formes de participation des habitants différenciées au plus proche des quartiers

La politique de la ville favorise la participation et l'émancipation des habitants



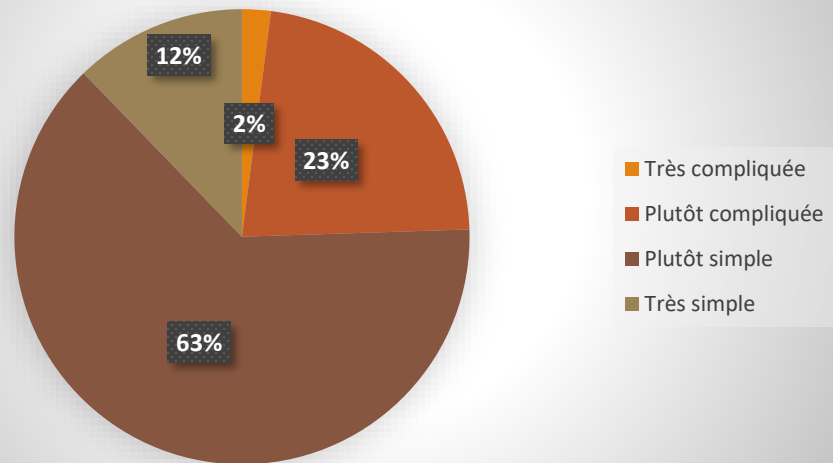
Le conseil citoyen participe activement à la politique de la ville



Synthèse demande de subventions

Points forts, opportunités,...	Points faibles, difficultés...	Propositions
• Les porteurs de projet sont globalement satisfaits du soutien financier dans le cadre du contrat de ville • Les porteurs de projet sont très satisfaits de l'aide apportée par les services en matière de demande de subventions sur Dauphin.	• 25% des porteurs de projet trouvent l'utilisation de Dauphin compliquée ou très compliquée. Ce sont les très petites associations de moins de 5 salariés qui témoignent de leurs difficultés sur le logiciel. • La plateforme nationale est peu connue et jugée peu réactive. (cf questionnaire porteurs de projet) • Manque de lisibilité et de valorisation des financements ville en matière de politique de la ville • Manque de visibilité des crédits de droit commun sur les financements des actions	• Permettre une aide de proximité pour les acteurs des petites associations sur le quartier • Mieux valoriser les financements de droit commun dans la programmation (ville, caf, département, Grand Chambéry)

Utilisation de dauphin



Satisfaction aide apportée pour Dauphin

